COCTION

(export du DFSM au 24/11/2026 à 16:21)

[1] COCTION Médecine - Pharmacopée

nom fém.
Etymologie FEW III 26a : decoctio

Définition Cuisson d'ingrédients pour la préparation d'un médicament.

Notes

- Note encyclopédique

  La coction peut notamment produire une teinture à vertus médicales. Voir citation infra.

Citations

- Autre. R. le cael du goupil ou du chien et le cuis tant que li chars soit toute degastée et pren le craisse par desus et se li chars en la premiere coction n’est bien degastée, cuis le en la seconde u en la tierce et pren adonc la craisse et en use contre toute doleur de froide cause et c’est sauvraine remede contre çou
  Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 14v-15r.*
- Encore cuis les rachines de fenoul et de persin u les herbes meismes et tains en cele coction .1. drapiel de lin et envolepés les coullons enflés meesmement de ventosité de ce drapel meesmement caut et face son vent et quant il commencera a refroidier, oste le et i met .1. caut et sachiés que ceste enflure si vient a le feie d’umeurs, a le feie de ventosité.
  Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 17r.*